

Waremmes, le 25 novembre 2013

**Opération de Développement Rural**  
**Compte rendu de la réunion d'information consultation des acteurs sociaux**  
**le jeudi 7 novembre 2013**

Présences :

- *Acteurs sociaux* : Karin Lefevre (PCS, chargée de projet), Kevin Planque (PCS), Carole Hinand (Maison de repos « Acacia », assistante de direction), Michelle Robert (Maison de repos « Acacia », directrice), Caroline Carbonelle (Service de Santé Mentale Waremmes-Hannut, AS), Laetitia Lefevre (Openado, AS), Françoise Duhard (Directrice du CPAS), Laurence Maillard (CPAS, AS), Isabelle Bruylandt (CPAS, AS), Jeannine Delvigne (ADMR), Marie Robert (CSD), Emma Cudin (Directrice Centre Culturel Braives Burdinne)
- *Pour la Commune*: Bruno Louis (conseiller CPAS), Thomas Laruelle (directeur général) et Vincent Germeau (ADL)
- *Pour le RWLP* : Pierre Doyen (agent de développement)
- *Pour la FRW* : Vanessa Sublet et David Dejenefte (Agents de Développement)

**Accueil des participants**

Bruno Louis, conseiller du CPAS, accueille les participants et introduit l'après-midi. Il rappelle que Braives entame sa seconde Opération de Développement Rural tout en précisant que la première a permis la concrétisation de 57 projets concrets dans la commune.

L'objectif de cette réunion est de connaître les besoins d'une partie de la population qui n'était pas forcément présente lors des soirées villageoises, par la voix des acteurs sociaux, dans le but d'alimenter le diagnostic participatif de la commune.



## **1. Présentation de « Braives en route vers 2030 »**

Vanessa Sublet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW), présente de manière succincte les tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural, intitulée ici « Braives en route vers 2030 ».

David Dejeneffe présente ensuite le chiffre de la pauvreté à Braives (sur base de l'étude POCICO) soit 632 personnes pauvres sur le territoire en 2009 (11 % de la population). Certaines données sociales majeures évoquées lors des consultations villageoises sont partagées avec les acteurs sociaux présents.

## **2. Intervention du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté**

Pierre Doyen, agent de développement du RWLP, présente son travail ainsi que les missions de l'ASBL qui l'emploie. Le RWLP est un regroupement d'associations de terrain qui vise à lutter de façon structurelle contre la pauvreté et représente une force de proposition (lobbying) sur le plan politique.

Pierre Doyen évoque les trois grands secteurs où l'accès est limité en cas de pauvreté : l'emploi, la santé et le logement.

Puis, il évoque différents chiffres afin de dresser un état des lieux de la situation.

En Belgique, 15% de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit 60% du revenu médian (c'est le revenu qui partage la population en deux parties égales, contrairement au revenu moyen qui masque les inégalités de revenu). Pour une personne isolée, le seuil de pauvreté correspond à 973 € par mois.

En Wallonie, c'est 19% de la population qui est considérée comme pauvre contre 9 % en Flandre (en sachant que la population des sans-abris n'est pas comptabilisée).

En Belgique, seules 8% des personnes endettées le sont parce qu'elles sont de mauvais gestionnaires, les autres sont confrontés à un appauvrissement souvent lié à un accident de la vie (divorce, maladie, perte d'emploi).

La pauvreté peut également être abordée sous le prisme des indicateurs de privation matérielle, soit l'incapacité de se procurer certains biens/services considérés par la plupart des individus comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable (paiement du loyer, dépenses imprévues, consommation régulière de protéines, voiture...).

Au niveau rural, plusieurs spécificités sont à noter : la pauvreté est plus facile à cacher qu'en ville ; les difficultés de mobilité accentuent l'isolement des publics fragiles ainsi que l'accès aux services ; le coût du bâti représente un coût plus important qu'en milieu urbain...

Bibliographie :

RWLP, Lutter contre l'appauvrissement des enfants, c'est lutter pour l'accès aux Richesses par les familles et pour l'accès et l'usage équitable des Richesses Collectives par les enfants et leurs familles, Février 2013 ([http://www.rwlp.be/images/PUBLICATIONS/130219-RWLP-Pauvrete\\_enfants-familles-final\\_3.pdf](http://www.rwlp.be/images/PUBLICATIONS/130219-RWLP-Pauvrete_enfants-familles-final_3.pdf))

Programme Agora, Pauvreté rurale et urbaine, Octobre 2012

(<http://www.armoedebestrijding.be/publications/Pocico/eindrappport.pdf>)

IWEPS, Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie, Septembre 2013

(<http://www.iweps.be/sites/default/files/wp16.pdf>)

### 3. Consultation des acteurs sociaux

Cette phase de consultation commence par un tour de table où il est demandé à chaque participant de se présenter, d'évoquer son domaine d'intervention, le public concerné, les objectifs poursuivis et le territoire d'action.

Ensuite, chacun est invité à remplir individuellement le « blason de Braives » reprenant quatre aspects de l'action sociale dans la commune : une devise, les forces et les faiblesses actuelles et les solutions à apporter pour l'avenir.

*Quelle serait votre devise pour une commune socialement idéale ?*

- « L'intergénérationnel, une réalité toute particulière »
- « Une commune accueillante, humaine et attentive à sa population »
- « Un accueil et un accès à l'aide et aux soins pour tous »
- « Braives, commune conviviale et solidaire »
- « Que chacun ait la possibilité de s'offrir les besoins et services dont il a besoin »
- « Un pour tous, tous pour un »
- « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

*Quelles sont les forces des initiatives sociales prises et du tissu social à Braives ?*

- Le travail en réseau et la collaboration entre les différents services de la commune et les services existants sur le territoire dans le but de pouvoir apporter une aide plus complète et adaptée aux demandes
- La présence de nombreux acteurs sociaux sur le territoire (CSD, ADMR, Centre Culturel, Centre de guidance...)
- L'accueil et l'information donnée à la population
- Le Solitaxi, car dans une commune rurale, l'initiative est essentielle car elle répond très bien aux besoins des personnes demandeuses dans un délai court
- Les initiatives dirigées vers les publics cibles (3<sup>e</sup> âge, etc.) et en prise directe avec les problèmes vécus au quotidien (énergie, etc.)
- Les services et les aides du CPAS fonctionnent bien. L'offre de services est satisfaisante (les repas chauds à domicile, l'accueil extra-scolaire, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, les logements de transit, le RIS, la cellule surendettement)
- Pour les personnes âgées, la spécificité du milieu rural fait qu'il y a encore un réseau de solidarité existant du fait de la présence de leurs enfants, et un coût moindre de leur logement car beaucoup en sont propriétaires.

*Quelles sont les faiblesses des initiatives sociales prises et du tissu social à Braives ?*

- La solidarité familiale
- Les logements pour personnes âgées, pour PMR et familles nombreuses, le développement de l'intergénérationnel, redynamisation des personnes dans ce cadre d'activités.
- Manque d'infrastructure et de places en Maisons de repos vu l'augmentation de la population âgée
- Difficultés de mobilité (bus) dans certains villages

- Manque de réactivité de la population par rapport aux animations organisées dans le cadre du PAPE (économie d'énergie)
- Le réseau de lecture publique
- Les liens intergénérationnels
- Manque de communication vers la population ou un manque de moyens de la population de s'informer
- Un budget du CPAS limité bientôt accentués par les futures sanctions prises par l'ONEM amenant beaucoup de nouvelles demandes de bénéficiaires CPAS
- Pour certaines personnes, l'augmentation de problème de revenu les amène à réduire leurs demandes de services d'aide à domicile et de soins de santé
- Problème d'image véhiculé par une éventuelle aide CPAS, peur de ce que les voisins vont penser
- Liste d'attente importante dans les services de santé mentale, réceptacles d'autres problèmes structurels comme la précarité, qui apparaît aussi chez les jeunes (15 ans)

*A l'avenir, quelles solutions/projets pourraient voir le jour afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes sociaux soulevés à Braives ?*

*En tant qu'acteurs sociaux, quels seraient vos besoins spécifiques ?*

- Pouvoir disposer de budgets plus importants pour la Commune et le CPAS pour à la fois développer les actions existantes et en créer de nouvelles
- Créer des logements pour les familles nombreuses, familles monoparentales, les personnes âgées, les PMR, et les jeunes
- Initier des projets intergénérationnels
- Améliorer la mobilité
- Création d'une halte-garderie
- Acquisition d'un 3<sup>e</sup> Solitaxi
- Informer davantage les personnes qui ne savent pas toujours quels sont les services existants
- Eviter l'isolement chez les jeunes, en favorisant l'émergence ou le développement de structures d'aide à la jeunesse
- Agrandissement de la Maison de repos « Acacia », voire création d'une Maison de repos supplémentaire afin d'accueillir davantage de seniors tout en leur fournissant un environnement adapté
- Regroupement des acteurs sociaux pour créer des synergies tant au niveau du public que du privé (CPAS, Soins à domicile, Service santé guidance, ADMR, ACRF et vie féminine)
- Etendre certaines initiatives sociales dont le coût n'est pas excessif, comme l'augmentation des plages horaires du Solitaxi au week-end et aux soirées, les permanences sociales, le PCS, le tuteur énergie, les compteurs à budgets
- Disposer d'un jardin social ou communautaire pour deux ou trois villages, d'un groupe d'achats collectifs, d'une bourse d'échange de services
- Nécessité d'élargir le partenariat au service d'autres communes (Hannut - Waremme) et d'intensifier le travail en réseau
- Redynamisation de l'Alem principalement au niveau des formations pour les demandeurs d'emploi
- Développer le suivi éducatif et psycho-social
- Nécessité d'identifier les personnes précarisées

#### **4. Les suites de l'ODR**

Un Agent de Développement explique les suites de l'Opération et notamment la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Composée de citoyens - 30 à 60 membres dont maximum 1/4 d'élus - la CLDR est un lieu de réflexions et de débats où seront imaginés les objectifs et les projets à mettre en œuvre pour l'avenir de Braives.

#### **5. Mot de la fin**

La FRW remercie les participants de leur présence. Cette seconde ODR est une occasion pour la commune de poursuivre la dynamique positive entamée lors de la première Opération. Chaque participant est invité à partager un moment de discussion.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,  
Vanessa Sublet et David Dejeneffe

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter  
Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie  
au 019 58 93 23 ou par courriel : [v.sublet@frw.be](mailto:v.sublet@frw.be)*